

TERROIR DE CAUX,

MAI 2026



LE MAGAZINE - N° 18

RANDONNÉES, VISITES,
ANIMATIONS... BEL ÉTÉ
SUR TERROIR DE CAUX !

LE PROGRAMME ESTIVAL VOUS ATTEND

ACTUS

Le PLUI est
approuvé

SORTIR

Tout le programme
de l'été !

VIVRE ICI

Les Médiévales

JOURNÉE de LA NATURE

**30 mai
2026**



TORCY LE GRAND

**Inscriptions aux animations
au 02.35.34.13.26
ou sur le site de l'Office de Tourisme**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Le PLUI approuvé
 A la découverte des amphibiens
 Animation périscolaire à Luneray
 Le Contrat de Territoire Enfance Jeunesse
 Remise de label à Thil Manneville



DOSSIER

P 6-7

Les délégués communautaires



SORTIR

P 8-15

La programmation touristique et culturelle
 à venir



INFOS PRATIQUES

P 16-17

Le challenge cycliste Terroir de Caux
 Le transport scolaire des collégiens



PENSONS À DEMAIN

P 18-19

Les déchetteries passent aux horaires d'été
 Produits locaux : une recette pour l'été



VIVRE ICI

P 20

Les Médiévales



Le mot de Jean-Luc Cornière Président de Terroir de Caux

PROFITEZ DU TERROIR DE CAUX TOUT L'ÉTÉ !

Avec les beaux jours, je vous invite à bénéficier des animations qui sont mises en place sur notre territoire. Elles sont diverses et variées et doivent répondre à toutes vos envies.

Cette période donne envie également de faire du nettoyage et d'utiliser davantage les déchetteries. N'oubliez pas que nous sommes actuellement en horaires d'été jusqu'au 31 octobre.

Tout en profitant de la saison estivale, il vous faudra malgré tout penser à la rentrée et notamment au transport scolaire des collégiens, vous retrouverez toutes les informations nécessaires en page 17 de ce magazine.

Je vous souhaite de passer un excellent été !

Bien à vous,



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Terroir de Caux a été approuvé par le Conseil communautaire le 5 mars 2026 et est applicable depuis le 20 avril 2026. Il remplace désormais les PLU communaux et les cartes communales. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet.

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/votre-habitation/demarches-durbanisme/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/



Saône St Just : A la découverte des amphibiens

Le jeudi 30 avril dernier, une animation consacrée aux amphibiens s'est tenue à Saône-Saint-Just. Cette action avait pour objectif de sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité, et plus particulièrement au rôle essentiel des amphibiens dans le bon fonctionnement de notre environnement.

En effet, ces espèces, grandes consommatrices d'insectes, constituent de précieux auxiliaires pour les jardins et participent à l'équilibre des écosystèmes. Leur protection apparaît donc indispensable.

Au cours de cette animation, petits et grands ont pu observer différents stades de développement, notamment des têtards, ainsi qu'un triton palmé et une grenouille verte. Les participants ont également eu l'opportunité d'écouter le chant de la grenouille verte et celui du crapaud accoucheur.

Cette rencontre a permis de mieux faire connaître ces espèces et de rappeler les enjeux liés à leur préservation. »



Lunery : Animation périscolaire



Jeudi 19 mars, une animation composteur a eu lieu à la garderie périscolaire de Lunery, suite à l'action goûter 0 déchet.

Le but de cette sensibilisation est de faire prendre conscience que nos restes de repas peuvent être le trésor de notre jardin et de diminuer le poids de nos bacs gris.

Les enfants ont pu monter leur composteur avec nos agents Amandine, Frédéric et Nicolas, avec un kit offert par Terroir de Caux.



Le Contrat de Territoire Enfance et Jeunesse (CTEJ)



Le service culture de Terroir de Caux a conclu un Contrat de Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) d'une durée de trois ans, en partenariat avec la DRAC, l'Éducation nationale et la CAF. Ce dispositif permet de développer un programme d'actions culturelles à destination de différents publics du territoire : les enfants scolarisés, les usagers des crèches ainsi que les enfants fréquentant les accueils de loisirs du Terroir de Caux.

Les objectifs du CTEJ sont les suivants :

- Favoriser le développement des pratiques artistiques et encourager la rencontre avec des artistes, en lien avec les équipes éducatives de l'Éducation nationale et les partenaires du territoire.

• Diversifier les disciplines proposées (théâtre, danse, cirque, arts visuels, arts plastiques...), en s'appuyant notamment sur les intervenants locaux.

- Inscrire durablement la relation à la création et aux œuvres dans le quotidien des enfants et des familles, afin de stimuler l'expression et la créativité.

- Faciliter l'accès à la culture pour tous les enfants et les jeunes, dès le plus jeune âge, dans une démarche participative s'inscrivant dans un parcours d'éducation artistique et culturelle incluant des rencontres avec des artistes.

Pour l'année scolaire 2026-2027, le programme d'actions culturelles, proposé de septembre à juin, sera publié sur la plateforme ADAGE du 1er au 20 juin. Les enseignants des écoles du Terroir de Caux sont invités à déposer la candidature de leur classe durant cette période. Les projets seront examinés en commission au début du mois de juillet 2026.

La participation des écoles est entièrement gratuite et est soutenue par la Collectivité, à l'exception de certains frais de transport liés à certains parcours.



Thil Manneville : remise de label

Lors d'une cérémonie officielle organisée le 21 avril dernier, le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie Seine-Maritime, Guillaume DARTOIS, accompagné d'Hervé AUTIN, membre du bureau, de Vincent RENOUX, Vice-Président en charge de l'aménagement à Terroir de Caux, ainsi que d'Arnaud ADAM, Maire de la commune, ont procédé à la remise du label « Artisan d'art » et du dispositif « Éco-défis » à Virginie LASSERRE, de l'atelier Vilaterre, situé à Thil-Manneville.

Cette double distinction met à l'honneur le savoir-faire artisanal de qualité développé au sein de l'atelier, tout en soulignant l'engagement concret de l'entreprise en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement.

À travers ces labels, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat valorise des professionnels qui conjuguent excellence, innovation et responsabilité environnementale.

Pour rappel, le dispositif « Éco-défis » s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite initiée par le SMITVAD, en partenariat avec Terroir de Caux et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cette démarche vise à accompagner les artisans dans la réduction de leur impact environnemental, notamment en matière de gestion des déchets, d'économies d'énergie et de pratiques durables.

Cette remise de labels illustre également la volonté des acteurs locaux de soutenir et promouvoir un artisanat durable, ancré dans le territoire et pleinement engagé dans les enjeux écologiques actuels.



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE INTERCOMMUNALE

Lors des élections intercommunales du mercredi 15 avril dernier, les délégués ont désigné Jean-Luc Cornière Président de la Communauté de Communes Terroir de Caux. 11 Vice-Présidents l'entourent au sein de cette équipe dirigeante.

De gauche à droite :

- Olivier Leconte, conseiller municipal de Tôtes - Vice-Président "Eau, protection de la ressource".
- Frédéric Jobit, maire de Lamberville - Vice-Président "Attractivité économique".
- Blandine Das, maire de Lammerville - Vice-Présidente "Tourisme".
- Pierre Démoulins, maire de Luneray - Vice-Président "Service public, service à la personne, santé".
- René Havard, maire d'Omonville - Vice-Président "Finances".
- Robert Vegas, maire d'Imbleville - Vice-Président "Assainissement, SPANC".
- Jean-Luc Cornière, maire de Bertrimont - Président.
- Vincent Renoux, maire de St Germain d'Étables - Vice-Président "Aménagement de l'espace, voirie, patrimoine, urbanisme".
- Patrice Gillé, maire de St Vaast du Val - Vice-Président "Sport, animation".
- Chantal Cottereau, maire du Bois Robert - Vice-Présidente "Environnement".
- Sophie Doré, maire de St Crespin - Vice-Présidente "Action sociale, emploi, formation".
- Philippe Gosse, maire de St Ouen le Mauger - Vice-Président "Culture".



Lors de la réunion du 23 avril, il a été procédé aux élections des commissions, ainsi que des délégués aux syndicats et comités extérieurs. Retrouvez l'ensemble de ces informations dans notre hors série ou sur notre site internet !



UNE SAISON TOURISTIQUE ET CULTURELLE SUR TERROIR DE CAUX

Retrouvez le programme des animations sur le Terroir de Caux !

Comme chaque année la réservation est obligatoire auprès de l'office de tourisme, au guichet des bureaux d'Auffay et de Quiberville ou sur le site internet :

www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

JUIN



©PierreLebeucher

Dimanche 7 - 9h - Beauval en Caux

*Printemps du lin
Rando apéro dans les champs de lin*

8€/personne

8 km - RDV devant l'école

Mardi 9 - 19h à 21h - Bertrimont

Atelier Aquarelle adultes

Avec Magalin Dulain

Gratuit - sur réservation

Médiathèque de Bertrimont



©SoniaBoué

Mercredi 10 - 14h30 - St-Victor l'Abbaye

*Visite de la ferme aquaponique
de l'Abbaye*

3€/personne

Samedi 20 - 14h30 - Longueil

Découverte du marais de Longueil

4€/personne

RDV pont de la Saône, rue de la Cauchie

Samedi 21 - 11h30 à 12h30 - Luneray

*Fête de la musique sur le marché avec
Peter, le Chapeau Noir, ambiance
irlandaise*

Gratuit - ouvert à tous

27 JUIN 2026



OFFRE SPÉCIALE TERROIR DE CAUX !

1 BILLET EARLY ACHETÉ = 1 BILLET OFFERT !

**2 PLACES
POUR : 15€ ~~30€~~**

200 PLACES DISPONIBLES

GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

LONGUEVILLE-SUR-SCIE | CHÂTEAU GAUTHIER GIFFARD

SCANNEZ MOI !





Mardi 7 - 14h30 - Luneray

Printemps du lin - visite guidée : Luneray, lin et textile

4€/personne - 3km - RDV mairie Luneray

Mercredi 8 - 14h - Biville la Baignarde

Après-midi découverte de l'écurie des Grandes Plaines

30€/enfant (gratuit accompagnateurs)

Réservation obligatoire au 06 68 82 53 37



Jedi 9 - 13h45 - St Germain d'Étables

Rando découverte de l'Atelier et Grimoires d'Éawy

3€/personne - 11km - RDV parking route de Torcy

Mardi 14 - 14h30 - Quiberville sur Mer

Visite guidée de Quiberville-sur-Mer

4€/personne - 5km - RDV Office de Tourisme

Mercredi 15 - 14h - Biville la Baignarde

Après-midi découverte de l'écurie des Grandes Plaines

30€/enfant (gratuit accompagnateurs)

Réservation obligatoire au 06 68 82 53 37



JUILLET

Jeudi 16 - 13h45 - Ambrumesnil

Printemps du Lin - Rando découverte d'Embrin

5€/personne - 10km - RDV parking de l'église

Vendredi 17 - 19h - St Victor l'Abbaye

Concert avec le groupe Limbo, en collaboration avec le collectif La Machine

8€/personne (gratuit - de 12 ans)

RDV Ferme Aquaponique de St Victor l'Abbaye

Mardi 21 - 14h30 - Auffay/Val de Scie

Visite guidée : La Collégiale des bâtisseurs

4€/personne - RDV Office de Tourisme

Mercredi 22 - 14h30 - Auppegard

Visite de l'atelier Maison Autin Tapissiers Décorateurs

Gratuit

Mercredi 22 - 14h - Biville la Baignarde

Après-midi découverte de l'écurie des Grandes Plaines

30€/enfant (gratuit accompagnateurs)

Réservation obligatoire au 06 68 82 53 37

Jeudi 23 - 13h45 - Saint Crespin

Rando découverte de l'écolieu les Amandiers

3€/personne - 7,5 km - RDV parking de la mairie



Vendredi 24 - 16h30 - Torcy le Grand

Exposition des résidents de la Marpa et des jeunes de l'Accueils de Loisirs

Gratuit - MARPA de Torcy le Grand

Samedi 25 et dimanche 26 - Quiberville sur Mer

Fête de la mer

Le samedi (16h-23h) : marché Terroir et restauration, fanfare, circassiens, spectacle de feu et feu d'artifice, déambulations.

Le dimanche (10h30) : messe et bénédiction des bateaux.

Gratuit - RDV Plage de Quiberville

Mardi 28 - 14h30 - Bacqueville en Caux

Visite guidée : sur les traces des Sieurs de Bacqueville

4€/personne - 3 km - RDV devant l'église

Jedi 30 - 13h45 - Auppegard

Rando découverte du site VI de la propriété Gazan

3€/personne - 12 km - RDV parking de l'église

Vendredi 31 - 18h - Imbleville

Spectacle "cirque et musique - la missive" avec la compagnie Dyspercée

5€/personne (gratuit - de 12 ans) - RDV jardin d'Imbleville



AOÛT



Mardi 4 - 14h30 - Avremesnil

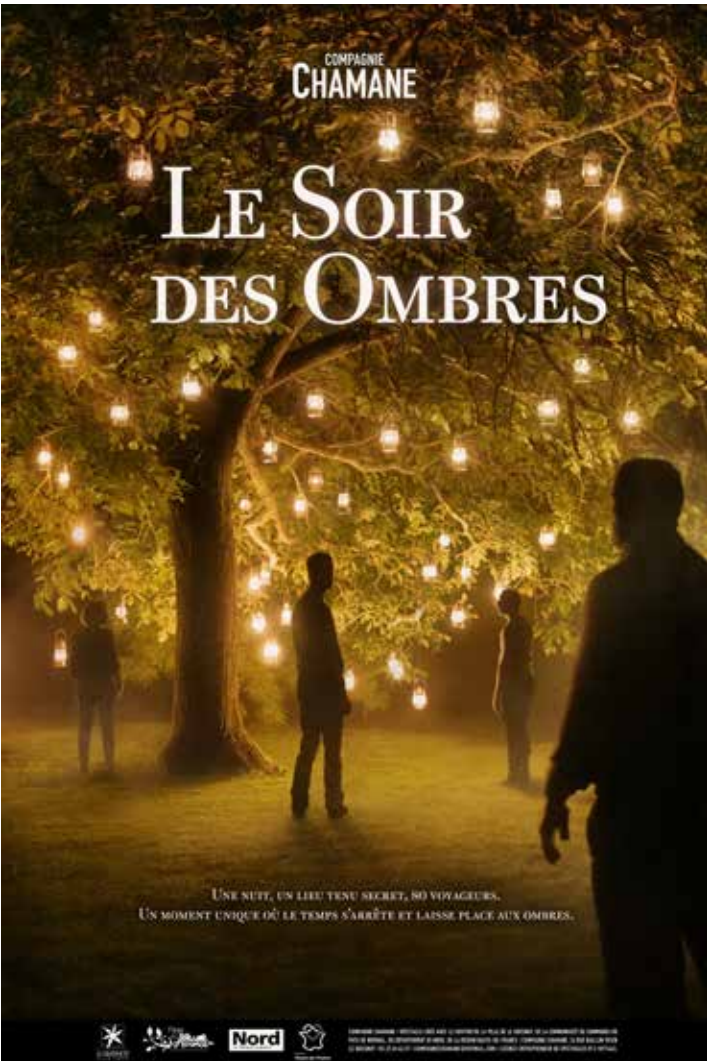
Visite guidée d'Avremesnil

4€/personne - 4km - RDV parking de la salle des fêtes

Jeudi 6 - 13h45 - Auffay/Val de Scie

Rando découverte des Caves du Bosmelet

5€/personne - 9km - RDV Office de Tourisme Auffay



Jeudi 6 - 17h - Saint Vaast du Val

Visite de la ferme du Petit Fumechon

3€/personne (gratuit moins de 5 ans)

Vendredi 7 - 21h - Longueil

Soirée contée "soir des ombres" avec la compagnie Chamane

5€/personne (gratuit - de 12 ans) - RDV parking de l'église de Longueil

Mardi 11 - 14h30 - Val de Saône

Visite guidée de Val-de-Saône

4€/personne - 1,5 km - RDV médiathèque





Mercredi 12 - 14h30 - Quiberville sur Mer

Visite de la ferme des Glaces Cow'choises
Gratuit

Jeudi 13 - 16h - Thil Manneville

Rando apéro My French Rhum
8€/personne - 8km - RDV parking de la mairie

Vendredi 14 - à partir de 17h30 - Ambrumesnil

Concert apéro avec le groupe Strange O'Clock, avec visite des ateliers d'Embrin, avec la collaboration du collectif La machine
Concert seul à partir de 19h : 8€/personne (gratuit - de 12 ans)
Visite et concert à partir de 17h30 : 10 €/personne (gratuit - de 12ans)
 RDV ferme du Château d'Embrin



Mardi 18 - 14h30 - Quiberville sur Mer

Rando guidée sur les traces du 4ème commando
4€/personne - 9,5 km - RDV Office de Tourisme

Mercredi 19 - 14h - Auffay/Val de Scie

Randonnée conférence Dans les pas de Flaubert
8€/personne (à régler sur place) - 8km
 RDV château du Bosmelet

AOÛT

Jeudi 20 - 13h45 - Saint Mards

Rando découverte du concept store Le Tricopin
3€/personne - 9km - RDV église de Saint Mards

Jeudi 20 - 17h - Saint Vaast du Val

Visite de la ferme du Petit Fumechon
3€/personne (gratuit moins de 5 ans)

Samedi 22 - 15h - Longueville sur Scie

Les Médiévales
2€/personne - Gratuit moins de 12 ans et pour les personnes intégralement déguisées

Mardi 25 - 14h30 - Longueil

Visite guidée de Longueil
4€/personne - 3km - RDV parc Oterloro

Jeudi 27 - 13h45 - Luneray

Printemps du Lin - Rando découverte du Tissage du Ronchay
5€/personne - 5,5 km - RDV mairie de Luneray



Toutes nos animations sont sur réservation car le nombre de place est limité

www.quibervillesurmer-tourisme.com/billetterie

Renseignements auprès de nos bureaux d'accueil :
 Auffay 02 35 34 13 26 / Quiberville 02 35 04 08 32



Sport : le challenge cycliste Terroir de Caux

CHALLENGE CYCLISTE TERROIR DE CAUX

2026

10 étapes
du 17 mai
au 30 août



17 mai : Vénestanville

24 mai : St Germain d'Etapes

30 mai : Varneville Bretteville

28 juin : Criquetot sur Longueville

19 juillet : Val de Scie

26 juillet : Royville

2 août : St Vaast du Val

9 août : Longueville sur Scie

15 août : Biville la Baignarde

30 août : St Pierre Bénouville




Terroir
de
Caux

Communauté de Communes

Le transport scolaire des collégiens : rentrée 2026/2027

N'oubliez pas d'inscrire vos collégiens au transport scolaire avant le 31 juillet 2026.
Voici ci-dessous l'ensemble des informations nécessaires à cette démarche.



Terroir de Caux vous aide

Le coût facturé par la Région est
de 144€

Votre Communauté de Communes
participe à hauteur de 65€

Il reste à votre charge : 79€

Si votre quotient familial
est inférieur à 500 (fournir
l'attestation à l'inscription), la
Région facture 72€

Votre Communauté de Communes
participe à hauteur de 32,50€

Il reste à votre charge : 39,50€



Campagne d'inscription et de paiement en ligne :

Du 16 juin au 31 juillet 2026

sur le site de la région : nomad.normandie.fr

ATTENTION : après cette date, une pénalité de 20 euros sera appliquée

- **Si vous avez déjà un compte transport**, utilisez-le afin de renouveler l'inscription ou d'ajouter une demande.
- **Si vous n'avez pas de compte transport**, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et inscrivez-les.
- **Si vous n'avez pas internet...**

Terroir de Caux met en place une permanence au siège de la Communauté de Communes à Bacqueville-en-Caux afin de vous accompagner dans vos démarches :

du **lundi 22 juin au mercredi 22 juillet 2026**
le **lundi de 14h à 17h**
et le **mercredi de 8h30 à 11h30**

*Pour obtenir
le quotient familial
au moment de votre inscription*

Rendez-vous en page d'accueil
de la caf.fr (rubrique mon compte).

Munissez-vous de :

- votre numéro d'allocataire
- votre code confidentiel.

Choisissez l'onglet sur la gauche
«demander une attestation de
paiement et de quotient familial»

Téléchargez le document demandé.

En cas de problème, vous pouvez joindre la Région :
02.22.55.00.10 ou par mail nomad-car76@normandie.fr


Les déchetteries passent aux horaires d'été
Gueures

	ÉTÉ (du 1er avril au 31 octobre)	
Lundi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Mardi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Mercredi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Samedi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Dimanche	Fermé	Fermé

La Chapelle du Bourgay

	ÉTÉ (du 1er avril au 31 octobre)	
Lundi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Mardi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Vendredi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Samedi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Dimanche	Fermé	Fermé

Vassonville

	ÉTÉ (du 1er avril au 31 octobre)	
Lundi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Mardi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Mercredi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Samedi	8h45 - 11h45	13h30 - 18h00
Dimanche	Fermé	Fermé

Afin de préserver la propreté de nos routes et de nos villages, merci d'**attacher vos déchets** dans votre remorque, sous peine de **refus** d'accès à la déchetterie

*Comment récupérer votre carte d'accès aux déchetteries ?***Nouvelle carte :**

Vous venez d'emménager sur une commune du territoire, contactez nos services ou envoyez nous un justificatif de domicile et une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour recevoir votre carte.

Carte perdue :

Contactez nos services ou envoyez nous un justificatif de domicile et une enveloppe timbrée à vos nom et adresse ainsi qu'un chèque de 10 € (libellé à l'ordre du Trésor Public) pour recevoir votre nouvelle carte.

Carte désactivée :

Contactez nos services.

Besoin de nous contacter ?

Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe
76730 Bacqueville en Caux

ambassadeurtri@terroirdecaux.net
02.35.04.03.07

**Mangez-mieux, mangez local !**

©Odelices-OuestFrance

Feuilletés chèvre, petits pois et truite fumée

PETITS POIS

Clos mesure du P'tit Caux
491 rue de l'Horloger
76890 ST VAAST DU VAL

FROMAGE DE CHÈVRE

Ferme des Marronniers
103 rue des Marronniers
76890 CALLEVILLE LES DEUX EGLISES

TRUITE FUMÉE

Ferme Aquaponique de l'Abbaye
20 rue Guillaume le Conquérant
76890 ST VICTOR L'ABBAYE

OEUFS

La Belle de Beauval
Impasse des Manoirs
76890 BEAUVAL EN CAUX

Pour 8 friands :

100 g de petits pois
200 g de chèvre frais
50 g de truite fumée
1 jaune d'oeuf
1 cac de jus de citron
1 pâte feuilletée
Sel et poivre

1. Cuire les petits pois à la vapeur ou dans l'eau.
2. Mixer grossièrement les petits pois, le fromage de chèvre, la truite fumée et le jus de citron.
3. Etaler la pâte feuilletée et découpez-la en 8 triangles égaux.
4. Faire 3 petites incisions au sommet de chaque triangle de pâte et déposer une cuillère à soupe de la garniture dans chaque triangle.
5. Humidifier légèrement les bords de la pâte puis replier la pointe de la pâte vers le bas et replier les deux côtés pour former un rectangle, en retirant l'excédent de pâte. Presser légèrement pour bien sceller la pâte.
6. Badigeonner les friands de jaune d'œufs. Faites-les cuire au four pendant 25 min à 200°C.

Recette sur odelices.ouest-france.fr

(Coût estimé : environ 3,50€ par personne)



SAMEDI 22 AOÛT

Les Médiévales

*Village médiéval - Marché terroir
Spectacles équestres - Fauconnerie
Restauration
Spectacle de Feu à 22h*



LONGUEVILLE-SUR-SCIE
Dès 14h - 2€



Site du château Gauthier Giffard
www.tourismeterroirdecaux.fr



L-D-22-000320 - Catégorie 3 - Photo © Cie Arcadia